

COFIL TSLA Normand

du 13 mars 2018



13 mars 2018

ORDRE DU JOUR

1. **Information sur le guide HAS**
2. Rappel du contexte en Normandie et des principaux éléments des diagnostics
3. Présentation des orientations stratégiques définies dans le PRS2 (en cours de concertation)
4. Travaux à venir

Guide HAS de décembre 2017

Parution le 31 janvier 2018

« Comment améliorer le parcours de santé d'un enfant avec troubles spécifiques du langage et des apprentissages »

- le guide parcours de santé
- sa synthèse
- la fiche « rôle du médecin de premier recours »
- la fiche « rôle de l'enseignant »
- un livret reprenant l'annexe du guide concernant [les signes d'alerte](#) et les actions à mettre en œuvre
- les figures « vue d'ensemble du parcours » et « [profils de situation](#) / acteurs du parcours »

Enjeux d'un parcours adapté

⇒ Ce guide répond à un besoin d'organisation des soins et de maintien de la continuité du parcours. Il n'est pas une recommandation de bonne pratique clinique.

- L'organisation du parcours autour de l'enfant et de ses troubles et non pas en fonction des structures
- La structuration en trois niveaux de recours aux soins
- Le rôle du 1er et 2nd niveau
- Le rôle de chacun des acteurs et sur la coordination des interventions
- L'articulation entre le projet de soins et le projet de scolarisation
- L'enfant et ses parents sont des acteurs à part entière du parcours de soins

Entrée dans le parcours

- Repérage de l'enfant avec des difficultés dans la vie quotidienne, sociale et/ou scolaire (parents, professionnels de la petite enfance, enseignants, médecins)
- Mise en place d'une pédagogie différenciée :
 - Proposer une aide très précoce
 - Eviter une médicalisation de retard d'apprentissages sensibles aux interventions pédagogiques ciblées
 - Évaluation rigoureuse de l'évolution des progrès de l'enfant
 - Participation active de l'enfant et de sa famille
- Orientation de l'enfant vers le niveau 1 selon son âge et l'évolution de ses difficultés
- Enjeux : repérage, intervention et orientation précoce

1^{er} niveau

- Symptomatologie simple
- Sous la responsabilité du médecin de l'enfant
- Diagnostic posé facilement par le médecin de l'enfant, le médecin de l'EN ou le médecin de PMI
- Intervention d'un seul rééducateur le plus souvent
- Coordination aisée entre l'école et les intervenants
- Enjeux :
 - Nécessité d'une prescription éclairée des bilans permettant de poser une 1^{ère} hypothèse diagnostique
 - Mise en place de la prise en charge rééducative et d'une pédagogie adaptée
 - Accompagnement de l'enfant et de sa famille
 - Articulation entre soins et pédagogie
 - Capacité d'assurer le suivi des soins et adaptations permettant d'orienter l'enfant vers le niveau 2 si besoin

2^{ème} niveau

- Situations qui nécessitent une coordination pluridisciplinaire et une expertise
 - Difficulté diagnostique
 - Co-morbidités
 - Réponse insuffisante à la PEC de 1^{ère} intention

- Doit répondre à un cahier des charges
 - Equipe spécialisée pluridisciplinaire formée
 - Coordination entre les professionnels et les organisations impliquées
 - Accompagne les familles
 - Lien avec le milieu scolaire et les MDPH
 - Sert de ressource au niveau 1 et de filtre au niveau 3

- Cahier des charges qui s'impose à toute organisation formelle ou informelle participant ou ayant le projet de participer au niveau 2 de recours aux soins
 - Réseau formel ou informel de professionnels libéraux ou non
 - Professionnels et structures du secteur sanitaire et médico-social

- Enjeux : permettre d'assurer un maillage territorial garantissant un accès de proximité et dans un délai raisonnable à une expertise pouvant servir d'appui pour le 1^{er} niveau et de recours pour les familles

3^{ème} niveau

- Adressé par le niveau 2
- Situations très complexes avec troubles dont :
 - Impact défavorable sur la vie scolaire globale et l'adaptation sociale reste majeur malgré l'intervention du niveau 2
 - Persiste un doute diagnostique
- Enjeux :
 - Recentrer l'activité des centres de référence sur la prise en charge des situations les plus complexes du fait de leur expertise
 - Participer à des travaux de recherche
 - Participer à la formation des professionnels de niveau 1 et 2

Identification de leviers par le guide

⇒ **Faciliter la pratique professionnelle et la mise en œuvre du parcours**

➤ Exemple de leviers

- Formation initiale et continue des enseignants, des professionnels et notamment de la petite enfance
- Formation théorique et pratique des médecins et des autres professionnels amenés à participer au niveau 2
- Consultations aux âges clefs du développement
- Mise à disposition par l'ARS d'un annuaire ou d'un ROR
- Mise en œuvre de mesures d'accompagnement des professionnels en projet de création de niveau 2
- Amélioration des bonnes pratiques (recenser des dispositifs existants ayant fait leur preuve; recenser des études d'efficacité des remédiations pédagogiques et de l'usage de l'informatique; élaborer des référentiels de bonnes pratiques et des outils; promouvoir des protocoles de recherche;...)

ORDRE DU JOUR

1. Information sur le guide HAS
2. **Rappel du contexte en Normandie et des principaux éléments des diagnostics**
3. Présentation des orientations stratégiques définies dans le PRS2 (en cours de concertation)
4. Travaux à venir

Enjeux

- La Normandie s'est saisie de cet enjeu prioritaire
- Actions conduites depuis 2013 dans le cadre des PRS des deux régions Basse et Haute Normandie
 - ⇒ Normandie orientale : élaboration d'un cahier des charges organisant le parcours gradué des enfants présentant des TSLA; appui du réseau des pédiatres libéraux (structuration et formation); formations dispensées par le CRTLA et les orthophonistes; développement de l'offre médico-sociale, participation aux actions menées des départements; travaux menés sur le TS de Dieppe; actions du réseau périnatalité; ...
 - ⇒ Normandie occidentale : un CPOM signé avec le réseau de santé NormanDys; organisation graduée du recours au diagnostic; déploiement du projet TAVALAP; formations dispensées par l'ANPO et le réseau auprès des PMI et enseignants; livrets d'informations mis à disposition des professionnels; actions du réseau périnatalité; ...

Diagnostics

- Conduite de diagnostics territorialisés en deux temps :
 - ⇒ Une étude Alcimed menée en 2015-2016 sur les territoires de l'Eure et de la Seine-Maritime avec définition d'un plan d'actions
 - ⇒ Une étude Alcimed menée au 2nd semestre 2017 sur les territoires du Calvados, de la Manche et de l'Orne dans le cadre des travaux du PRS 2 avec des leviers d'améliorations identifiées
- Se retrouvent autour de 4 grandes typologies de difficultés repérées

Éléments saillants des diagnostics

Offre médicale et paramédicale

- Déficit de l'offre pour les professionnels libéraux : impact fluidité des parcours, accès au diagnostic et aux prises en charge
- Manque de réponse d'accompagnement proposées par les structures dans le milieu sanitaire, médico-social et scolaire

Blocages administratifs

- Problématique des doubles prises en charge et du financement de certains professionnels non pris en charge par l'assurance maladie
- Demandes de réactualisation de bilans qui engorgent les professionnels
- Complexité du dossier MDPH et accès aux demandes de compensation

Connaissance du public et formation des acteurs

- La connaissance des TSLA et en particulier certains troubles
 - La formation des médecins et des enseignants
- Le manque d'accompagnement des aidants familiaux

Interconnaissance des pratiques professionnelles

- Relais entre les structures, transitions entre les temps scolaires/non scolaires
 - Mise en œuvre des PAP

Mise en perspective des leviers d'actions identifiés en Normandie occidentale et en Normandie orientale en vue de l'élaboration d'un plan d'action régional

Volet 1 : Offre et coordination institutionnelle

N. Or N. Occ.

Faciliter l'implantation des diplômés en orthophonie

Articulation avec l'assurance maladie afin de lever les freins aux prises en charge

Réfléchir aux possibilités de faire évoluer les activités du réseau ESOPE

Volet 2 : Culture commune et compréhension partagée des TSLA

N. Or N. Occ.

Partager des définitions communes et s'accorder sur leur contenu

Partager la plus-value des outils de dépistage et de diagnostic utilisés

Déterminer précisément les compétences et missions de chaque structure d'accompagnement du parcours autour d'un schéma de fonctionnement idéal

Volet 3 : Subsidiarité et coresponsabilité des acteurs sur les territoires/parcours

Axe 1 : Accès gradué au diagnostic

N. Or N. Occ.

S'appuyer sur les services de PMI pour améliorer le repérage et le dépistage précoce

Renforcer le dépistage en milieu scolaire en créant des partenariats entre l'Education Nationale, le Rectorat et l'ARS

Favoriser l'accès gradué au diagnostic et les diagnostics précoces en poursuivant le travail de formation des professionnels de niveau 1

Permettre l'accès au diagnostic (et à l'accompagnement) des enfants/adolescents/jeunes adultes repérés tardivement.

Repenser les parcours diagnostiques pour les Dyspraxies et les multi-Dys

Axe 2 : Mise en œuvre des interventions

Organiser la coresponsabilité des acteurs de deuxième ligne

Conforter le rôle du CRTA auprès des acteurs de première et de deuxième ligne

Définir les modalités d'accompagnement des intervenants de première et deuxième ligne par le CRTA

S'assurer que la constitution des dossiers MDPH soit complète.

Permettre la fluidification des échanges professionnels pour aboutir à une mise en œuvre systématique et efficace des PAP

Renforcer le travail commun entre Pédiatrie et Psychiatrie

Donner priorité aux interventions dans l'attente d'un diagnostic

Eviter les ruptures

Renforcer les actions de guidance familiale



L'ensemble des actions sera reformulé par l'ARS dans le cadre de l'élaboration d'un Plan d'Action Régional..

ORDRE DU JOUR

1. Information sur le guide HAS
2. Rappel du contexte en Normandie et des principaux éléments des diagnostics
3. **Présentation des orientations stratégiques définies dans le PRS2** (en cours de concertation)
4. Travaux à venir

Projet Régional de Santé

- Dans le cadre de l'élaboration du Plan Régional de Santé de Normandie (PRS2), l'ARS souhaite mener une politique régionale en faveur des personnes avec des TSLA.
- Une politique et un PRS qui s'inscrivent dans les enjeux nationaux et les mutations en cours (rénovation du secteur médico-social, évolutions des approches, adaptation de l'offre) avec des objectifs qualitatifs et quantitatifs médico-sociaux définis (OQQMS)
- 3 orientations stratégiques concernant les TSLA :
 1. Recomposition de l'offre et coordination institutionnelle
 2. Organisation du repérage, de l'accès au diagnostic et des interventions précoces
 3. Parcours de scolarisation, accès aux études supérieures et insertion professionnelle

1- RECOMPOSITION DE L'OFFRE ET COORDINATION INSTITUTIONNELLE

Objectifs opérationnels :

1. Organiser les parcours via la méthode d'intégration (restructuration des réseaux)
 - ↳ Déploiement du réseau NormanDys sur la région en articulation avec le réseau ESOPE et les 2 CRTLA
2. Organiser les coopérations entre les deux CRTLA
 - ↳ Mise en place d'une convention de partenariat
3. Structurer des réponses de territoire permettant des interventions précoces, diversifiées et adaptées aux attentes des jeunes et des familles
 - ↳ Exemple d'OQQMS : externalisation des prestations des ESMS dans les lieux de vie, transformation d'ESMS en plateforme de services
4. Renforcer le partenariat avec l'Assurance Maladie
 - ↳ Convention signée le 14 mars 2017 entre l'ARS de Normandie et l'Assurance Maladie (DCGDR, MSA, RSI)
5. Renforcer le partenariat avec l'Education Nationale
 - ↳ Convention cadre 2017-2022 en cours de signature entre l'ARS de Normandie et les Rectorats de Caen et Rouen relative au développement des actions de santé publique en milieu scolaire et à l'organisation des parcours scolaires des élèves en situation de handicap avec définition d'un plan d'actions

2- ORGANISER LE REPERAGE, L'ACCES AU DIAGNOSTIC ET AUX INTERVENTIONS PRECOCES

Objectifs opérationnels :

1. Organiser ou conforter la mise en place d'un parcours gradué en trois niveaux sur les territoires
 - Poursuivre la formation des professionnels de niveau 1 et notamment sur les troubles les moins repérés afin d'intervenir le plus précocement possible
 - Reconnaissance des professionnels de niveau 2 et montée en compétence en fonction des territoires
 - Faciliter l'accès au diagnostic et l'accompagnement des parcours les plus complexes en lien avec le CRTLA

↳ Exemple d'OQQMS : 100% des ESMS disposent d'un plan de formation adapté
2. Culture commune et partage des outils de dépistage et diagnostic
3. Permettre l'accès au diagnostic et à l'accompagnement des enfants/adolescents/jeunes adultes repérés tardivement
4. Renforcer la coordination des intervenants afin de faciliter la fluidité des parcours
5. Renforcer les actions de guidance familiale

↳ Proposition d'élaborer un support

3- PARCOURS SCOLARISATION , ETUDE SUPERIEURE ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Objectifs opérationnels :

1. Renforcer le dépistage en milieu scolaire notamment par l'utilisation des outils et la formation
2. Favoriser la mise en place d'interventions/aménagements pédagogiques précoces dès qu'une difficulté est repérée
3. Faciliter la mise en œuvre des accompagnements pédagogiques notamment les Plans d'accompagnement personnalisés (PAP)
↳ Proposition d'élaboration d'un guide de formalisation du PAP
4. Favoriser la transition vers l'enseignement supérieur
5. Favoriser l'insertion professionnelle des personnes

↳ Exemple d'OQQMS : augmenter le taux de scolarisation à l'école des enfants accompagnés en établissements spécialisés (50% d'ici 2020), externalisation des UE (cible : 80%), logique de place à une logique de réponse des SESSAD et SAMSAH de 1,3 à 1,8 personnes/place

ORDRE DU JOUR

1. Information sur le guide HAS
2. Rappel du contexte en Normandie et des principaux éléments des diagnostics
3. Présentation des orientations stratégiques définies dans le PRS2 (en cours de concertation)
4. **Travaux à venir**

Travaux à venir

- Elaboration par le COPIL d'un plan d'actions régional avec des déclinaisons territoriales

- Propositions de travaux 2018
 - ↳ Déploiement du réseau de santé NormanDys sur l'ensemble de la région Normandie en articulation avec les centres de référence, le réseau Esope et les acteurs existants – lettre de mission à venir
 - ↳ Travail avec l'Assurance Maladie sur le financement parcours/soins
 - ↳ Travail avec l'Education Nationale dans le cadre de la convention de partenariat et des orientations du PRS
 - ↳ Groupe de travail sur la guidance parentale
 - ↳ Groupe de travail sur le cahier des charges régional niveau 2 et l'articulation avec le niveau 1
 - ↳ Groupe de travail sur la place des équipes SSR dans la prise en charge des TSLA en région Normandie
 - ↳ Poursuite des formations (ANPO, réflexion MOOC...)

- Préparation d'un colloque pour la fin d'année 2018